



Association DALO

Session du 5 juin 2025 au 5 juin 2025

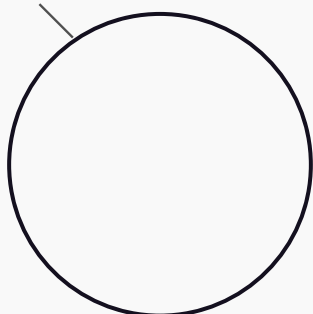
Rapport édité le 9 juillet 2026

Rapport qualité de la formation

Formation DAHO

8.2 / 10

7.64/10 après la formation



ÉVALUATION PRÉFORMATION POUR LES APPRENANTS 7.5

Motivation 8.4

À quel niveau estimez vous votre degré de connaissance de la procédure DALO / DAHO ? 6.5

ÉVALUATION À CHAUD POUR LES APPRENANTS 9.7

Préparation de la formation 10.0

Organisation de la formation 9.4

Déroulement de la formation 10.0

Contenu de la formation 9.8

Efficacité de la formation 9.2

ÉVALUATION À FROID POUR LES APPRENANTS 7.5

Impact de la formation 7.5

PROGRESSION SUR LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Évaluez vos compétences Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DAHO

Evaluez vos compétences Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en oeuvre d'une décision favorable

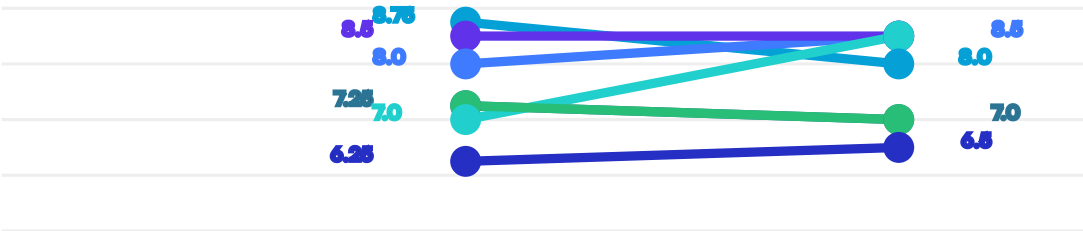
Evaluez vos compétences Identifier les différentes étapes de la procédure DAHO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence

Evaluez vos compétences Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes

Evaluez vos compétences Identifier les personnes pouvant bénéficier du DAHO

Evaluez vos compétences Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO et son volet hébergement

Evaluez vos compétences Savoir distinguer la procédure DALO hébergement des autres procédures existantes pour l'accès et le maintien en hébergement du demandeur



ÉVALUATION PRÉFORMATION POUR LES APPRENANTS

Fonction exercée ?

M

Avocate

M

conseillère en insertion mission locale et référente hébergement

A

Chargée de mission Logement D'Abord à l'agence de la Réunion de la Fondation pour le Logement. J'accompagne des personnes dans le cadre de l'accès et du maintien en logement.

J

Chargée de Mission logement d'Abord

Depuis combien de temps ?

M

3 ans

M

18 ans

A

Depuis 2021

J

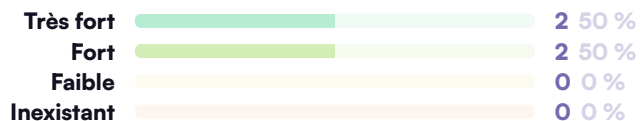
4 ans

Motivation

Quel est votre degré de motivation concernant cette formation ?

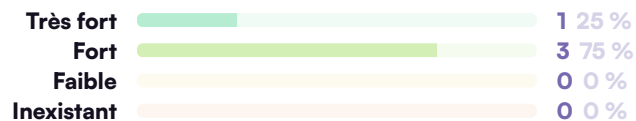
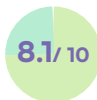


8.8 / 10

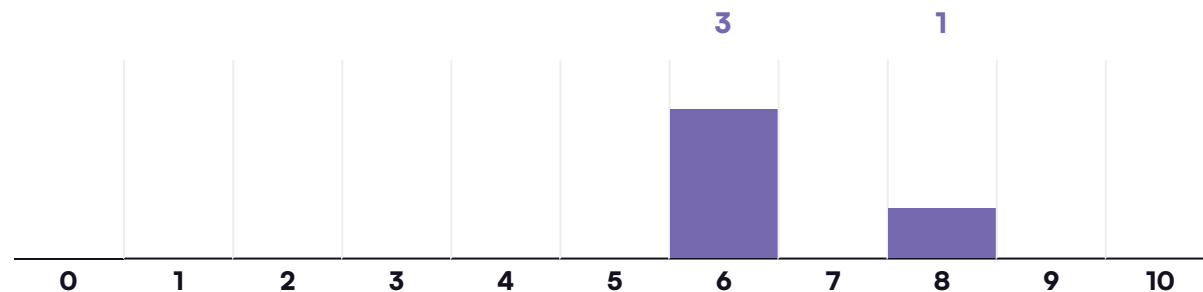


8.4 / 10

Quel impact doit avoir cette formation sur votre travail ?



À quel niveau estimez vous votre degré de connaissance de la procédure DALO / DAHO ?



Avez-vous déjà fait un dossier DALO / DAHO (cerfa)?

Oui 4

Non 0

Avez-vous déjà rédigé un recours gracieux contre une décision de rejet ?

Oui 1

Non 3

Avez-vous déjà fait un recours en excès de pouvoir contre une décision de rejet ?

Oui 1

Non 3

Avez-vous déjà fait un recours injonction pour une personnes prioritaire DALO/DAHO ?

Oui  3

Non  1

Au vu de votre pratique, vous serait-il utile d'apprendre à rédiger de tels recours ?

Oui  4

Non  0

Le juge administratif estime qu'un refus de proposition de logement au titre du DALO/DAHO doit être solidement motivé, connaître les motifs légitimes de refus vous intéresse-t-il ?

Oui  4

Non  0

À l'issue de cette formation vous souhaitez être capable de : (essayez de faire une phrase qui montre votre objectif principal, ex : "je souhaite être capable d'informer de leurs droits les personnes éligibles au DALO que je reçois")

M

D'orienter les personnes vers le DAHO quand elles sont éligibles ; constituer le dossier devant la COMED et notamment les preuves à fournir ; obtenir l'hébergement au contentieux

M

J'aimerais mieux comprendre la procédure DAHO, je l'ai déjà mis en place (2/3 fois) toutefois dans le cadre de mes fonctions Je ne pense pas spontanément à le faire car je ne connais pas son impact ..(y a t il réellement des propositions suite au DAHO?)

A

Je souhaite être capable d'informer au mieux mes collègues/partenaires ainsi que les personnes accompagnées de l'éligibilité ou non des personnes au DALO ou au DAHO. Participante aussi à la comed à la Réunion, je souhaiterai avoir aussi des éléments supplémentaires pour une meilleure lecture de ce droit et le défendre lors de la comed.

Y a-t-il une question que vous voulez aborder dans le détail ?

M

La question de l'hébergement DAHO des personnes en situation irrégulière Les critères de reconnaissance de priorité des personnes en DAHO Le rôle du SIAO / du 115 Le durcissement du TA sur l'urgence La question du "transfert/changement" d'hébergement (familles dont l'hébergement à l'hôtel n'est plus adapté)

A

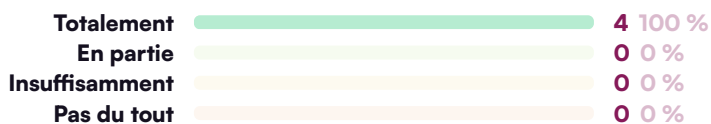
Plusieurs questions liées entre autre à la pratique (qui ne me semble pas légale avec des collègues du service) qui commence à se mettre en place en comed à la Réunion : *est-ce que la comed est en droit de refuser un dahou pour une personne hébergée en PGH (pension Gîte Hôtel dans le cadre d'un hébergement d'urgence 115 renouvelé toutes les semaines) ? *est-ce légal de refuser un dahou pour une personne hospitalisée sachant qu'une date de sortie est connue ? *est-ce qu'un dahou peut-être refusé pour une personne hébergée chez un tiers sans regarder la fragilité des conditions d'hébergement (ex. une personne vivant dans sa voiture avec ses enfants a trouvé une solution pour dormir la nuit sur le canapé d'un tiers et le secrétariat de la comed considère qu'à l'instant T la veille de la comed elle n'est pas sans solution d'hébergement ?). "L'instant T" est-ce légal ou est-ce que n'est pas que ce qui est écrit dans le recours qui doit être pris en compte ? *si il n'y a pas eu d'appel au 115 mais qu'une demande d'orientation a été effectuée sur le SIAO la comed considère que les démarches préalables ne sont pas remplies ? Est-ce légal? *le secrétariat de la comed qui n'arrive pas à avoir le requérant avant passage en commission cela peut-il pénaliser ?

ÉVALUATION À CHAUD POUR LES APPRENANTS

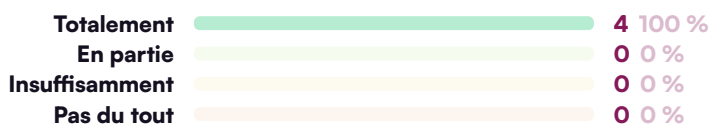
Préparation de la formation

10.0 / 10

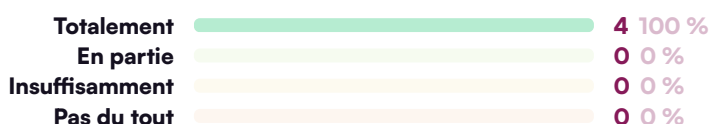
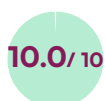
Le programme et les objectifs de la formation ont-ils été clairement annoncés ?



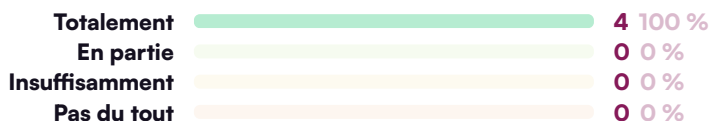
Avez-vous eu une discussion avec votre hiérarchie concernant cette formation ?



Avez-vous eu facilement accès aux informations concernant la formation ?



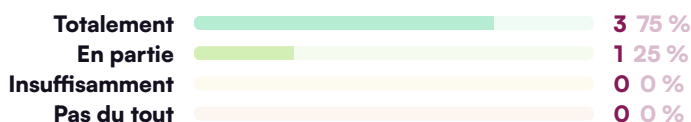
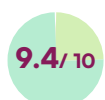
Votre inscription à la formation s'est-elle bien passée ?



Organisation de la formation

9.4 / 10

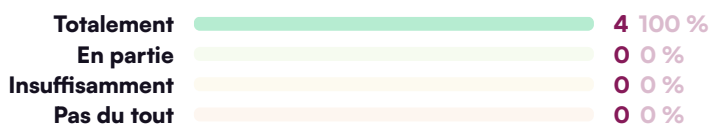
La durée du stage vous a-t-elle semblé adaptée ?



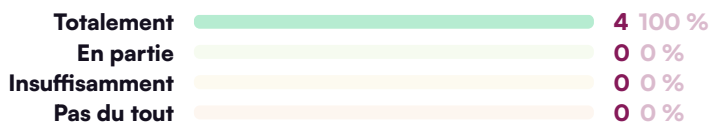
Déroulement de la formation

10.0 / 10

Le formateur était-il clair et dynamique ?

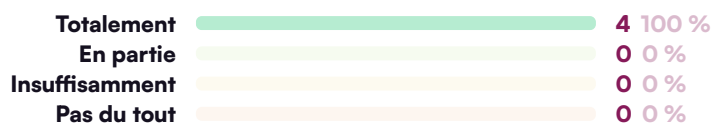


Les exercices et activités étaient-ils pertinents ?



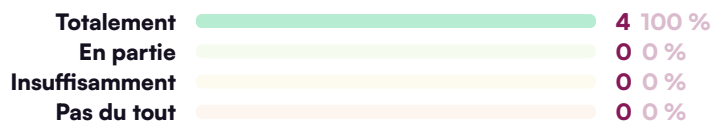
Le formateur a-t-il adapté la formation aux stagiaires ?

10.0/10



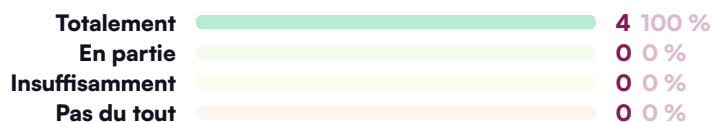
Le groupe était composé de manière adaptée ?

10.0/10



Le degré d'interactivité était-il satisfaisant ?

10.0/10



Le rythme de la formation était-il ?

Adapté 3 75 %

Trop rapide 1 25 %

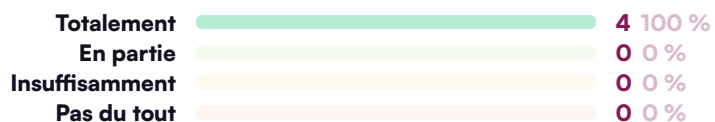
Trop lent 0 0 %

Contenu de la formation

9.8 / 10

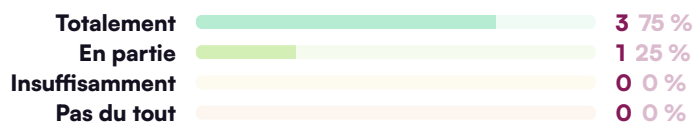
Le programme était-il clair et précis ?

10.0/10



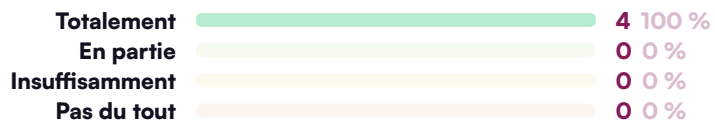
Le programme était-il adapté à vos besoins ?

9.4/10



Les supports de formation étaient-ils clairs et utiles ?

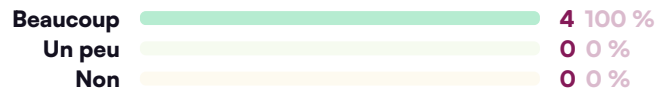
10.0/10



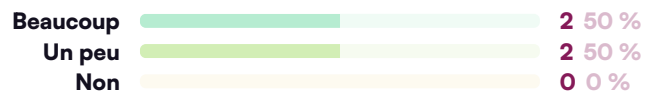
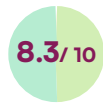
Efficacité de la formation

9.2 / 10

Cette formation améliore t-elle vos compétences ?



Ces nouvelles compétences vont-elles être applicables dans votre travail ?



Recommanderiez vous cette formation ?

Oui 4 100 %

Non 0 0 %

Quels sont les points forts de cette formation ?

M

Durée adéquate, petit groupe donc interactivité facile, super supports & intervenantes !

J

Le partage autour des cas pratiques. La possibilité de travailler en sous groupe même en étant en visio. De nouvelles connaissances plus ciblées autour des recours

M

la formation est dense , riche en contenu! et très intéressante offrant une mine d'information à revoir par la suite . Je ne pourrai malheureusement pas tout appliquer dans le cadre de mes missions de CISP...(par manque de temps...) mais je ferai appel à l'association !

A

Elle reste très pratique grâce aux échanges avec l'apport des différentes expériences de terrain de chacun

Quels sont les points faibles de cette formation ?

M

L'indifférence du TA

J

RAS

M

ca peut se faire en deux jours..?

A

Intense quant aux informations apportées

Autres remarques

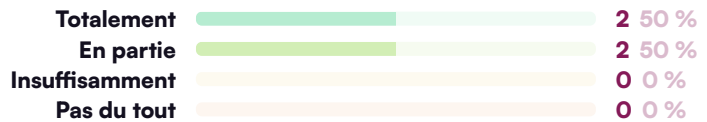
A

Il aurait été intéressant d'avoir des exemples de décisions illégales pour avoir des repères

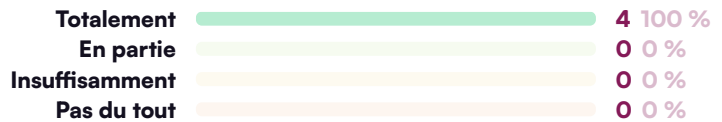
À ce jour, considérez-vous maîtriser les objectifs du programme ?



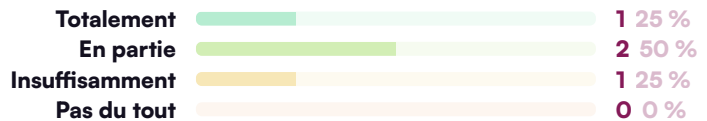
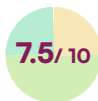
Identifier les personnes pouvant bénéficier du DAHO



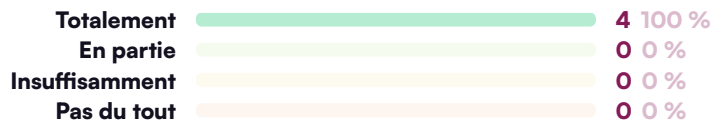
Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DAHO



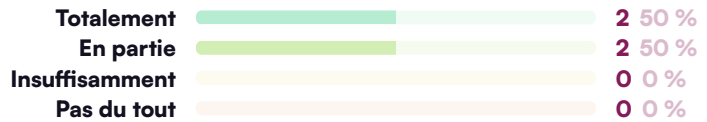
Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes



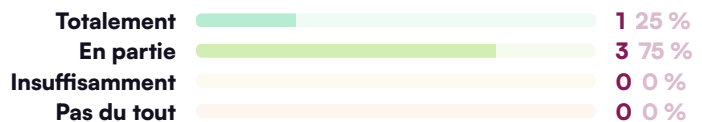
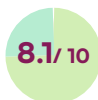
Identifier les différentes étapes de la procédure DAHO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence



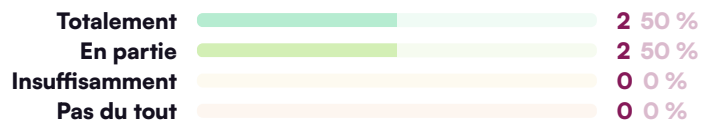
Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en oeuvre d'une décision favorable



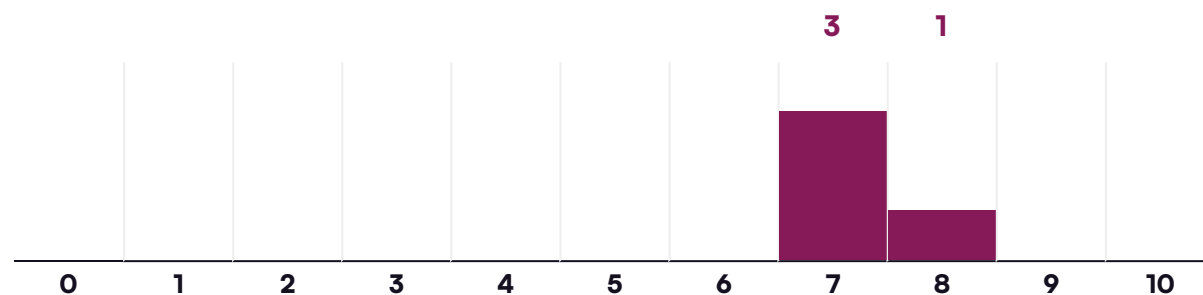
Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO et son volet hébergement



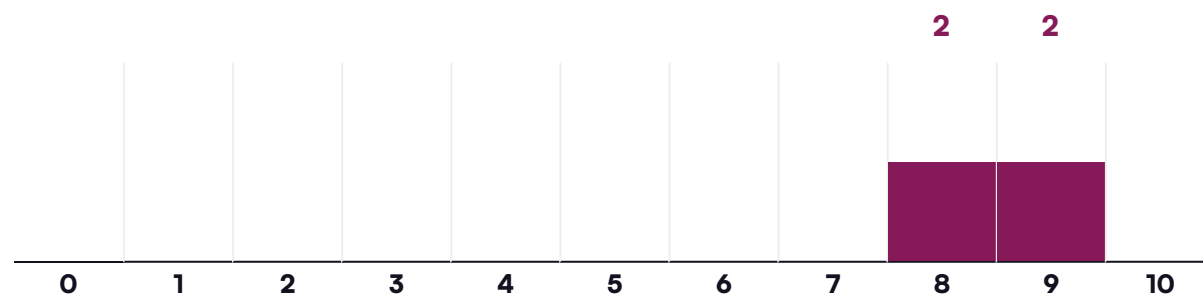
Savoir distinguer la procédure DALO hébergement des autres procédures existantes pour l'accès et le maintien en hébergement du demandeur



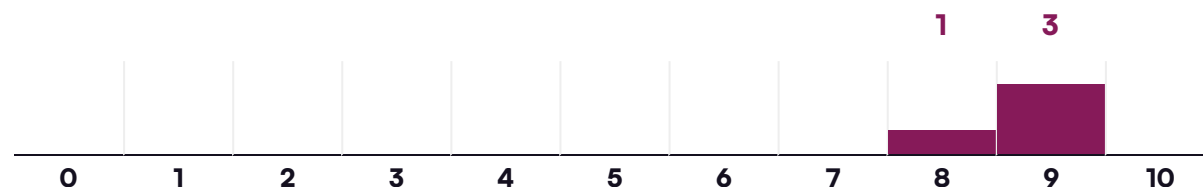
Évaluez vos compétences : Savoir distinguer la procédure DALO hébergement des autres procédures existantes pour l'accès et le maintien en hébergement du demandeur



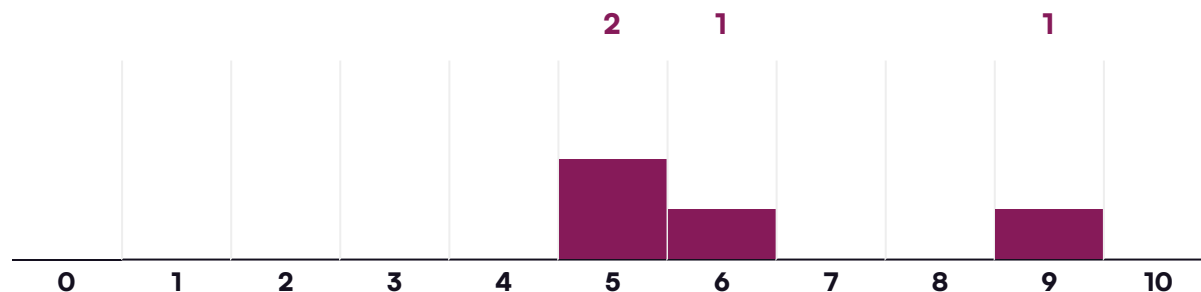
Évaluez vos compétences : Identifier les personnes pouvant bénéficier du DAHO



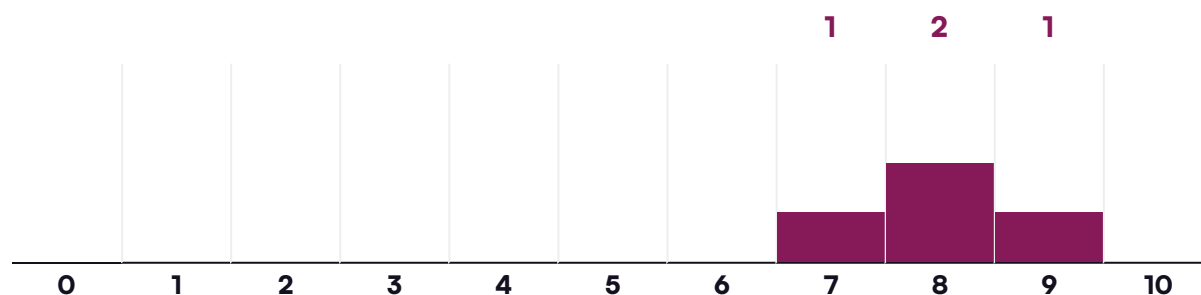
Évaluez vos compétences : Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DAHO



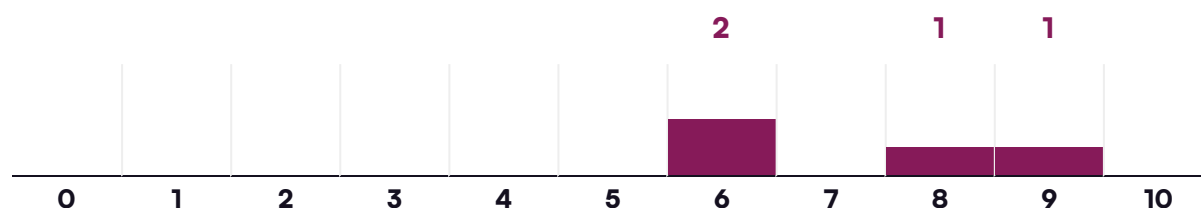
Évaluez vos compétences : Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes



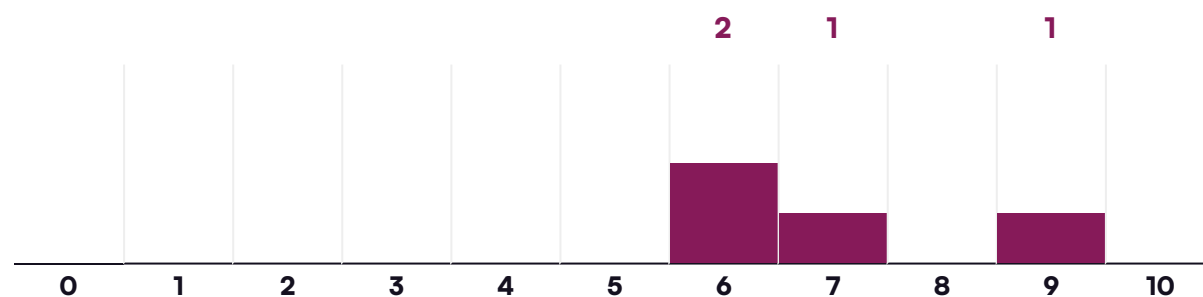
Évaluez vos compétences : Identifier les différentes étapes de la procédure DAHO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence



Évaluez vos compétences : Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en oeuvre d'une décision favorable

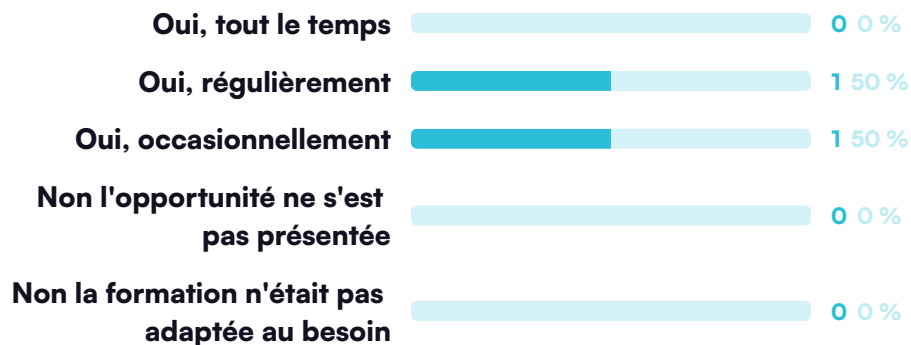


Évaluez vos compétences : Identifier les ressources
d'information fiables et à jour concernant la loi DALO
et son volet hébergement

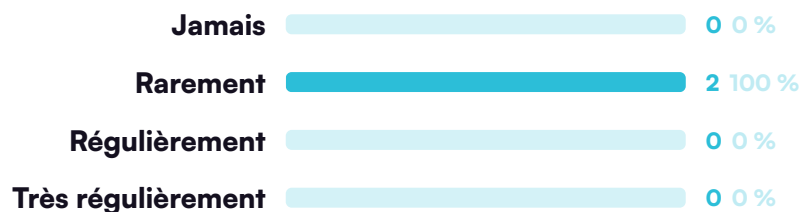


ÉVALUATION À FROID POUR LES APPRENANTS

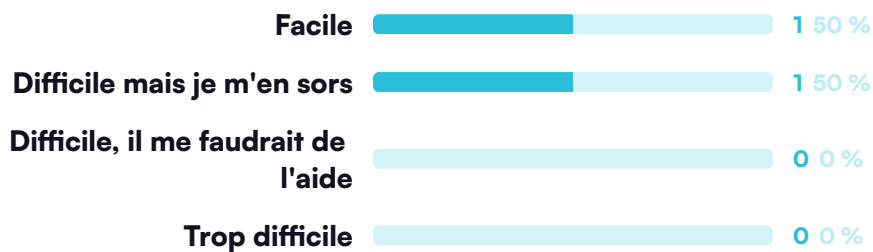
Avez vous pu mettre en pratique les connaissances acquises ?



Depuis la formation, avez-vous consulté les ressources (sites, documents supports) qui vous ont été transmises ?



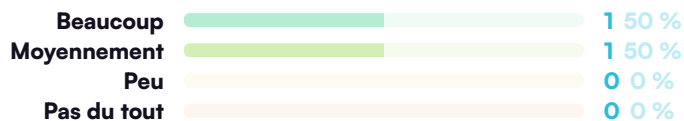
L'application concrète des connaissances vous paraît-elle ?



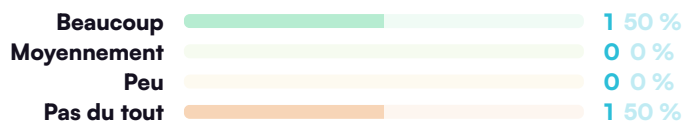
Impact de la formation



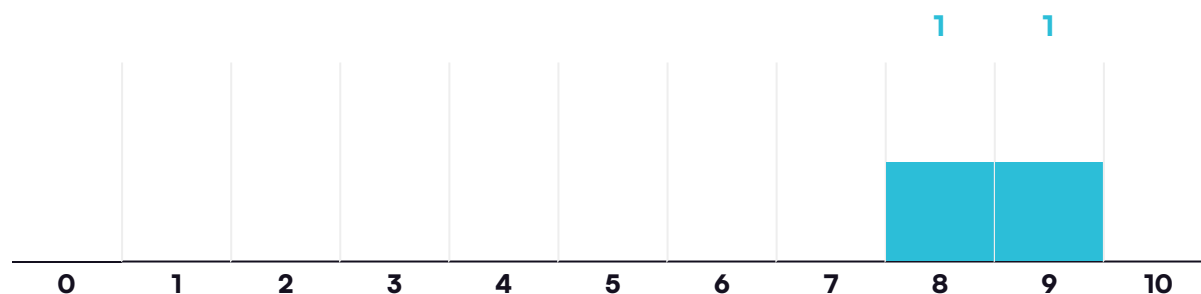
Cette formation a-t-elle accru
votre efficacité ?



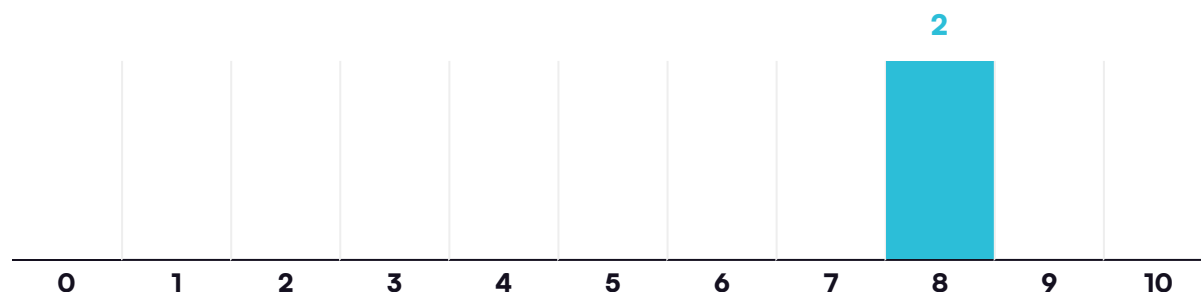
La formation a-t-elle accrue votre
valeur sur le marché du travail
(interne ou externe) ?



Évaluez vos compétences : Identifier les personnes
pouvant bénéficier du DAHO

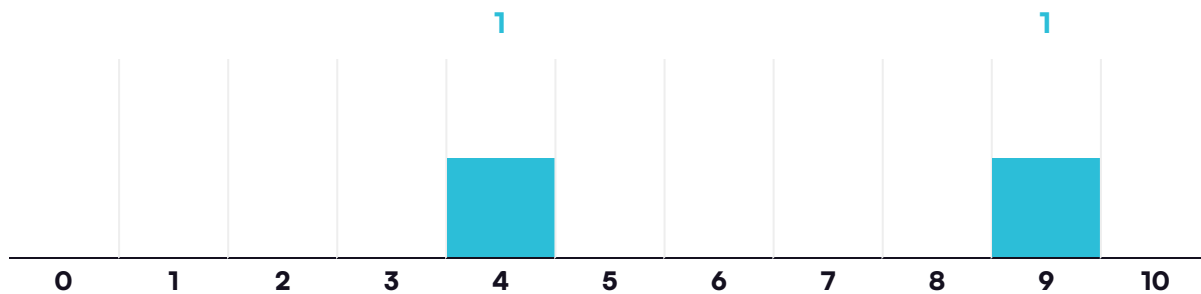


Évaluez vos compétences : Accompagner le
demandeur dans la constitution de son recours
amiable DAHO

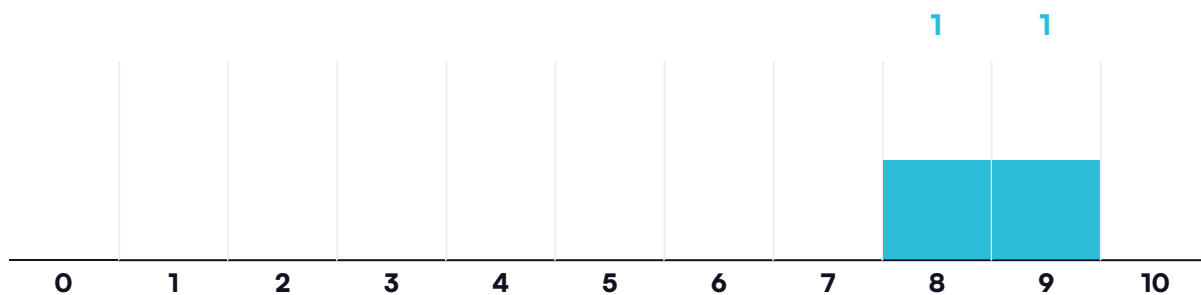


Évaluez vos compétences : Identifier les décisions
illégalles de la commission de médiation et les voies de
contestations existantes

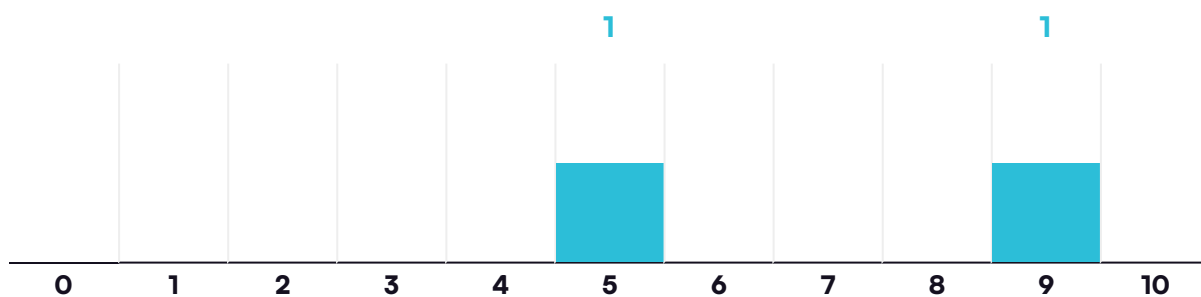




Évaluez vos compétences : Identifier les différentes étapes de la procédure DAHO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence

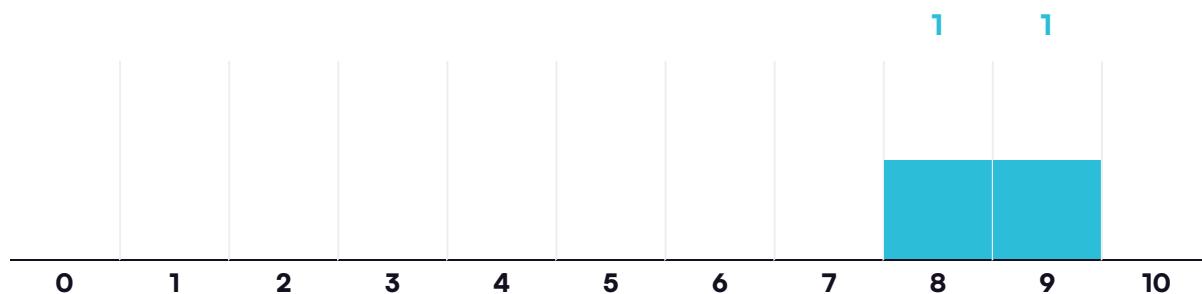


Évaluez vos compétences : Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en oeuvre d'une décision favorable

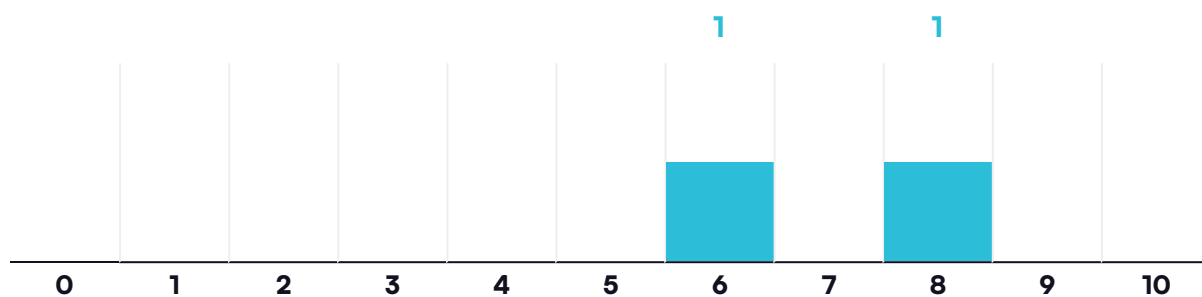


Évaluez vos compétences : Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO et son volet hébergement





Évaluez vos compétences : Savoir distinguer la procédure DALO hébergement des autres procédures existantes pour l'accès et le maintien en hébergement du demandeur



Quels sont avec le recul les éléments les plus utiles de la formation ?

Autres remarques